



TOURNOI DE FUTSAL
DES SAINTES MARIES DE LA MER
MERCREDI 26 FEVRIER 2014



Ce tournoi organisé par le Service des Sports de la Commune des Saintes Maries de la Mer est placé sous le signe du fair-play et du respect.

La participation au tournoi implique de tenir compte du règlement ci-dessous.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS & REGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 : LES EQUIPES :

Les inscriptions sont réservées aux résidents de la Commune des Saintes Maries de la Mer (adultes et enfants avec autorisation parentale) et aux membres des associations saintoises. Chaque équipe est composée de 5 joueurs (gardien inclus) + 2 remplaçants ne pouvant jouer que pour une équipe. Les équipes peuvent être mixtes.

Inscriptions possibles pour les personnes nées jusqu'au 31 décembre 2000.

Une équipe ne peut participer au tournoi qu'après le paiement des 8 € d'engagement lors de son inscription. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 19 février 2014.

Le nombre maximum d'équipe est limitée à 12.

Le fait pour une équipe de participer à ce tournoi et pour son représentant de signer la feuille d'engagement implique l'acceptation sans restriction de ce règlement par tous les joueurs.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Le tournoi se déroulera par poules éliminatoires puis par élimination directe en tableau.

1^{ère} phase : Durant les poules éliminatoires, les points seront attribués comme ci-après :

- victoire : 3 points,
- match nul : 1 point,
- défaite : 0 points,
- carton jaune : - 1 point,
- carton rouge : - 2 points.

Le classement des poules éliminatoires sera effectué de la façon suivante :

- 1 - Le plus grand nombre de points,
- 2 - Meilleur goal average
- 3 - Plus grand nombre de buts marqués
- 4 - Plus petit nombre de buts encaissés
- 5 – Plus petit nombre de cartons rouges
- 6 – Plus petit nombre de cartons jaunes

2^{ème} phase : Cette phase sera à élimination directe à partir des 1/8 de finale. Les phases suivantes sont les ¼ de finale, ½ finales, finale des vaincus (3 et 4^{ème} place) et vainqueurs.

Remarque : le nombre d'équipes qualifiées pour le tableau final sera fonction du nombre d'équipes inscrites et du nombre de poules. Cette information vous sera communiquée par les organisateurs avant le début de la compétition.

ARTICLE 3: DEROULEMENT DES MATCHS :

Temps de jeu : Durant les phases de poules, les matchs se joueront sans mi temps avec une durée de 7 minutes. Pour la phase à élimination directe, les matchs se joueront en mi temps de 2 x 5 minutes avec changement de côté. Les finales se joueront en mi temps de 2 x 15 minutes avec changement de côté.

Nombre de joueurs : 5 dont le gardien + 2 remplaçants. Les remplacements sont illimités mais demanderont approbation des arbitres.

Equipement des joueurs : tee shirt, chaussures de sport de salle propres, short ou survêtement.

Arbitrage : il sera réalisé par deux joueurs d'une autre poule qui auront totale autorité sur le terrain. Tout litige est réglé par les organisateurs à la table de marque et il se réserve le droit d'exclure toute équipe au comportement anti sportif, ou de la sanctionner par match perdu. Toute exclusion du tournoi n'implique nullement le remboursement des frais d'inscription.

Fautes et comportement : contacts et tacles interdits.

Toutes les contestations sont sanctionnées par un coup franc. Comptabilisation des fautes et penalty (6 mètres) à partir de la troisième faute collective et des suivantes. Tout joueur exclu lors d'un match l'est également du tournoi.

Gardien de but : Un gardien ne peut pas prendre avec les mains une passe volontaire d'un partenaire (coup franc). Le gardien doit remettre le ballon en jeu à la main ou au pied (ballon au sol) en 4 secondes maximum. Joueur adverse à 5 m. Le dégagement est interdit sous peine de coup franc.

Coups francs : Tous les coups francs sont indirects et réalisées en 4 secondes maximum avec les joueurs adverses à 5 m.

Penalty : 6 m de la ligne de but lorsqu'une faute est commise dans la zone de hand.

Rentrée de touche : elle s'effectue au pied à l'instant où le ballon est posé sur la ligne. Elle s'effectue en 4 secondes maxi. Joueur adverse à 5 m. Aucun but accordé sur touche directe.

Corner : il s'effectue au pied à l'instant où le ballon est posé sur la ligne. Il s'effectue en 4 secondes maxi – joueur adverse à 5 m.

Coup d'envoi et reprise de jeu : joueurs adverses à 5 m.

But marqué : un but peut être marqué à n'importe quel endroit du terrain.

Hors jeu : cette règle est supprimée.

ARTICLE 4: DIVERS :

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité pour les accidents, vols ou dégâts qui pourraient survenir au cours ou entre les rencontres de ce tournoi ainsi qu'aux conséquences financières en résultant. Les organisateurs peuvent refuser l'inscription d'une équipe si celle-ci ne donne pas les garanties liées au respect du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION TOURNOI FUTSAL

SAINTES MARIES DE LA MER

NOM DE L'EQUIPE :

COMPOSITION			
	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Je soussigné,

Capitaine, m'engage à ce que mon équipe respecte le règlement du tournoi, les règles et l'esprit du sport pratiqué. Je certifie que les membres de mon équipe n'ont aucunes contre indications médicales liées à la pratique de cette discipline.

Signature du Capitaine,

Signature de l'organisateur,

Paiement des 8 € participation :

Mode de paiement : chèque Espèce

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésors Public.